




Préfet du Morbihan

PLAN DE SECOURS GÂVRES




PREAMBULE

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PREAMBULE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Sommaire	Fiche 1

Sommaire

PREAMBULE	2
SOMMAIRE.....	3
ARRETE D'APPROBATION	4
GLOSSAIRE	5
LISTE DE DIFFUSION	6
ACTUALISATIONS SUCCESSIVES	7
PROCEDURE OPERATIONNELLE.....	8
OBJET DU PLAN.....	9
PRESENTATION DU SITE	10
RISQUES ET PREVENTION	13
SCENARII	17
ACTIVATION ET LEVEE DU PLAN.....	18
ORGANISATION DU COMMANDEMENT.....	19
MESURES A PRENDRE	20
SCHEMA DE DECISION	21
LES RESEAUX.....	22
LES SITES SENSIBLES	24
CONSEQUENCES D'UN ISOLEMENT DE LA COMMUNE ET SOLUTIONS ENVISAGEABLES	26
MISSIONS	28
LES MISSIONS	29
ANNEXES	31
ANNUAIRE	32
LIAISON MARITIME	33
PLAN DE SIGNALISATION DE GESTION DE LA CIRCULATION	34
FICHE COMMUNALE	35

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PREAMBULE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Arrêté d'approbation	Fiche 2

Arrêté d'approbation

ARRETE PREFECTORAL



PREFET DU MORBIHAN

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC en application de l'article 14 de la loi 2004-811 ;

VU les avis recueillis auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du Groupement de Gendarmerie du Morbihan, du Conseil Départemental, de la Délégation Militaire Départementale, de Lorient Agglomération, du Conservatoire du Littoral et de la mairie de Gâvres sur le plan de secours de Gâvres ;

SUR proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet et de la sécurité ;


ARRETE

Article 1^{er} : Le plan de secours de la commune de Gâvres est approuvé. Il est applicable à compter de ce jour.

Article 2 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté : la directrice de cabinet, le sous-préfet de Lorient, les chefs de services concernés, le chef du service interministériel de défense et de la protection civile et le responsable du service communication de la préfecture.


Vannes, le 08/11/2016


Raymond LE DEUN

 <i>Préfet du Morbihan</i>	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PREAMBULE
	Glossaire	Fiche 3

Glossaire

BLS SAV	Barque Légère Sauvetage.
CCR	Camion Citerne Rural
CD	Confidentiel défense
CDG	Chef de Groupe
CECLANT	Commandant de la région maritime atlantique
CHBS	Centre Hospitalier Bretagne Sud
CIP	Cellule d'Information du Public
CME	Centre Médical d'Evacuation
COD	Centre Opérationnel Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crise
COS	Commandant des Opérations de Secours
CTRL	Compagnie de transport de la région lorientaise
DA	Dévidoire Automobile
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DMD	Délégué militaire départemental
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DR	Diffusion restreinte
EHPA	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ERP	Etablissement recevant du public
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
MPR	Moto Pompe Remorquable.
PCA	Poste de Commandement Avancé
PCO	Poste de Commandement Opérationnel
PMA	Poste Médical Avancé
PRV	Point de Rassemblement des Victimes
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
SMUR	Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
TMD	Transport de Matières Dangereuses
VSAV	Véhicule Secours aux Asphixiés et aux Victimes.
ZGE	Zone Gendarmerie
ZPE	Zone Police

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PREAMBULE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Liste de diffusion	Fiche 4

Liste de diffusion

M. le Préfet

M. le Maire de Gâvres

Mme. la Directrice de cabinet du préfet du Morbihan.

M. le secrétaire général de la préfecture du Morbihan.

M. le sous-préfet de Lorient

M. le Président du Conseil Départemental du Morbihan

M. Le Colonel, délégué militaire départemental

M. le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie du Morbihan


M. le Président de Lorient Agglomération

M. le Directeur du Conservatoire du Littoral

Mme. la Déléguée Territorial du Morbihan de l'ARS

M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours


M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Morbihan

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PREAMBULE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Actualisation	Fiche 5

Actualisations successives

SUJETS OU FICHES	DATES	AUTORITES

Procédure opérationnelle

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Objet du plan	Fiche 6

Objet du plan


Par courrier du 10 décembre 2015, le maire de Gâvres appelle l'attention du préfet sur la forte érosion constatée depuis les grandes marées du 26 et 27 octobre 2015 sur une partie de la bande côtière qui supporte la seule voie d'accès à la commune la RD 158. Cette érosion, liée à l'effet de la houle à l'est des épis de confortement de la grande plage, a entraîné un recul du haut de plage de 10 m et une perte altimétrique d'1 m en deux ans. La poursuite de ce phénomène pourrait mettre en danger l'intégrité de la RD 158.

Des études de confortement du tombolo de Gâvres sont prévues dans le cadre du PAPI Lorient, mais ne seront pas effectives avant 2018/2019.

Dans le cadre de la cession à venir des terrains du Gerbam, des travaux de consolidation de la dune sont envisagés mais les modalités précises de leur mise en œuvre opérationnelle ne sont pas encore définies.

Il est évident que le confortement de la dune qui supporte la voie routière apparaît comme la seule solution efficace à terme. Mais devant le calendrier opérationnel incertain et au vu des nombreux acteurs impactés par cette problématique, le préfet a souhaité qu'un plan de secours de la commune de Gâvres soit élaboré afin de pouvoir agir en cas de rupture effective du tombolo et de RD158 et donc de mobiliser les acteurs publics et privés pour permettre d'assurer les échanges entre Gâvres et le continent et l'approvisionnement usuel des habitants de la commune.

Il ne s'agit donc pas ici d'élaborer un plan de prévention des risques en cas de rupture du cordon dunaire mais plutôt un plan de secours de la commune en cas de rupture effective de la voie d'accès.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Présentation du site	Fiche 7


Présentation du site

Gâvres est une commune du département du Morbihan qui compte près de 704 habitants (statistiques 2013). La commune est située sur une presqu'île, à l'est de l'île de Groix et à l'entrée de la rade de Lorient face à Port-Louis.



À l'origine, l'extrémité rocheuse était une île qui fut rejointe par le continent par un cordon dunaire appelé tombolo. Celui-ci est parallèle avec le continent et forme à marée haute la petite mer de Gâvres, une lagune s'étendant sur 350 hectares, zone traditionnelle de pêche à pied de palourdes et coques. Il est nécessaire de passer par Plouhinec pour accéder à la presqu'île par la route.

Son histoire est liée au métier de la pêche côtière et de la pêche hauturière avec une prédilection pour la sardine, avant de devenir une place stratégique aux XVIIe et XVIIIe

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Présentation du site	Fiche 7

siècles, parallèlement au développement des ports de Lorient et de Port-Louis. Les bateaux de pêche s'ancraient à l'entrée de la petite mer.

La presqu'île de Gâvres est un espace littoral côtier fragile qui bénéficie du climat océanique et de la biodiversité marine, mais qui est particulièrement vulnérable aux aléas climatiques.

Un combat contre un projet d'extraction de sable marin au large de la commune a été initié par l'Association de sauvegarde du littoral de la presqu'île de Gâvres qui assure le pilotage du Collectif le peuple des dunes. Selon la presse, l'abandon début juillet de ce projet rassure les élus et la population.

En 2012, les plages de Gâvres ont bénéficié d'un large programme de ré ensablement. Le sable a été prélevé dans la rade de Lorient puis redistribué sur les différentes plages à l'aide d'un navire spécialisé.

Risques naturels

Un cinquième du littoral breton est exposé au risque de submersion marine et/ou de recul du trait de côte qui augmente avec l'élévation du niveau de la mer. Certains quartiers de Gâvres sont effectivement déjà situés sous le niveau des hautes-mer et la commune a subi des dégâts importants lors de la tempête de 2001 et plus encore lors de celles de 2008, mais ne subira aucun dégâts lors des tempêtes de 2014, grâce aux multiples travaux entrepris après la tempête de 2008. Ceci a justifié que Gâvres soit une commune-test pour le Schéma départemental de prévention des risques littoraux mis en place par l'Etat.

L'élaboration d'un schéma de défense est en cours pour protéger la digue contre les assauts de la mer pendant les grandes tempêtes avec des forts coefficients de marée ou contre les surcotes liées à la combinaison de la marée haute, du vent venant de la mer et d'une forte dépression météorologique continentale.

Transports


Gâvres fait partie du réseau lorientais de transport en commun (CTRL). Ainsi, la ligne 73 traverse la ville. De même, une liaison par Batobus relie la ville avec Port-Louis, un bateau navette qui traverse l'embouchure de la petite mer de Gâvres.

La ville étant située sur une presqu'île, il n'y a bien évidemment qu'une seule route d'accès, passant par Plouhinec. Cette route d'accès traverse un terrain militaire, le polygone de tir de Gâvres, un ancien centre d'essai militaire de la Délégation générale pour l'Armement, (la DGA) qui a fermé ses portes depuis.

Situation administrative du site

Le Ministère de la Défense a cédé par convention signée le 12 décembre 1980 la RD158 au département. Aujourd'hui donc, la RD158 est gérée par le Conseil Départemental.

Le Ministère de la Défense est propriétaire (pour peu de temps encore) des accotements et du cordon dunaire. En effet, le transfert de propriété de l'ensemble se fera en fin d'année 2016.


	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Présentation du site	Fiche 7

A ce jour, il n'y a plus aucune activité militaire sur le site (et la dépollution du site en munitions a déjà été faite).

La route de déviation, passant par l'ancien terrain militaire, appartiendra au Conservatoire du Littoral. Celui ci délèguera l'entretien et le plan de gestion de la route à une collectivité (Commune et Lorient Agglo).

Le plan de gestion prévoira un cheminement pédestre sur la parcelle ex-militaire. La route sur cette parcelle servira de voie de détournement de la RD158 en cas d'activation du plan de secours.



	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Risques et prévention	Fiche 8

Risques et Prévention

Historique des catastrophes naturelles

La position de la ligne de rivage a connu des modifications significatives depuis le XVIII^e siècle :

- La lagune de Ban-Gâvres s'étendait sur une profondeur de 400 mètres entre le massif dunaire de Goërem et l'extrémité occidentale du tombolo. Elle est aujourd'hui occupée par un quartier pavillonnaire et un complexe sportif.
- Sur le revers du tombolo, le trait de côte connaît un engraissement vers le nord depuis le XVIII^e siècle.
- Des brèches (ruptures du cordon), faisant de Gâvres une île, apparaissent sur les documents cartographiques de 1737, 1758 et 1819.

Entre 1819 et 1914, le recul du rivage est estimé entre 30 et 50 mètres depuis les bâtiments militaires (pyrotechnie) jusqu'aux Roches du Magouëro et d'une cinquantaine de mètres à l'extrémité ouest du tombolo (comparaison de levés hydrographiques réalisés par l'ingénieur F.Laporte). Sous la pression de tempêtes successives, notamment celle de 1758, des brèches se créent dans le tombolo.

Ce phénomène se renouvelle durant les hivers 1866/1867, 1871 puis en janvier 1877. Lors de la réunion du conseil municipal du 1^{er} septembre 1867, « *le conseil fait observer que la commune de Gâvres est devenue une île par suite de la coupure faite en hiver dans la falaise par la mer* ». Ce recul était jugé très préoccupant en 1946 par la Marine nationale qui décidait d'édifier des ouvrages de protection longitudinale en 1947:


- A l'ouest, un perré maçonné quasi-vertical (Porh-Guerh) et un mur bétonné incliné devant le Bd de l'Océan et le Parc des sports.
- Au centre de la plage, deux épis en bois de 80 m de longueur espacés de 200 m (ouvrages aujourd'hui démantelés)
- Entre la Pyrotechnie et l'extrémité orientale du tombolo (parking de linès), un mur de protection longitudinal sur 3100 mètres.

Ces ouvrages de protection ont permis de fixer la position de la ligne de rivage, Toutefois, à plusieurs reprises, les fortes tempêtes hivernales (1955, 1959, 1963, 1963, 1974, 1975, 1984, 1987, 1989/90, 1995, 2001, 2005) ont provoqué un amaigrissement de l'estran, un abaissement du niveau des plages, un déchaussement des ouvrages de protection.

Conséquences de la tempête du 10 janvier 2001

Au niveau de la Place du Souvenir, les assauts répétés des vagues, qui se sont brisées sur la Grande Plage de Gâvres, ont provoqué la rupture de la digue de Porh Guerh. La mer a creusé sous les fondations du mur de protection. Celles-ci se sont trouvées en suspension dans le vide (création de poches de vide dans sous-sol) et en arrière, l'enrobé s'est effondré.

Au niveau du Boulevard de l'Océan, les déferlantes sont passées au-dessus du mur incliné de la Grande Plage et ont inondé le secteur urbanisé qui recouvre aujourd'hui l'ancienne lagune

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Risques et prévention	Fiche 8

(80 maisons ont été touchées rues du Parc des Sports et des Brisants). L'inondation s'est étendue jusqu'à 400 mètres à l'intérieur des terres (70 cm d'eau par endroit) sur des sols gorgés d'eau suite aux fortes précipitations des semaines précédentes. Conséquences de la tempête de décembre 2005 Après plusieurs jours de tempête : déchaussement et basculement sur la plage du mur de protection du secteur militaire.

Conséquences de la tempête du 10 mars 2008

En conclusion, le secteur concerné par « l'étude de définition pour l'aménagement de l'isthme de Gâvres » reste extrêmement sensible sur le plan sédimentaire et des dommages importants pourront se produire à nouveau sous l'influence :

- Du transit sédimentaire en direction du sud-est sans alimentation appréciable à l'ouest et des pertes de matériaux par suite des mouvements dans le profil sous l'action des houles.
- Des tempêtes se produisant au cours d'une pleine mer de fort coefficient et d'une surélévation météorologique du niveau moyen des eaux.
- D'une augmentation de la fréquence des vents et des houles de sud-est à sud-ouest, rendant le secteur particulièrement exposé et sensible,
- De l'élévation du niveau marin, actuellement de l'ordre de 1,5 mm par an.

Territoire concerné


C'est le secteur de la grande plage sur la commune de Gâvres qui est concerné, ce secteur va du cimetière au mur de l'ex Pyrotechnie soit près de 1216 mètres de longueur.

La zone est à très forts enjeux humains puisqu'elle comporte :

- 385 maisons individuelles
- 13 logements locatifs
- 12 commerces
- 120 emplacements de campings et une route d'accès au bourg et aux immeubles destinés à l'activité économique

Les études menées dans le cadre du Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) 1, l'observatoire de surveillance de l'érosion côtière, le suivi morphologique des plages et la veille communale définissent ce secteur à fort enjeux comme très sensible aux risques littoraux. Les derniers événements météorologiques montrent la fragilité du site et la nécessité de protéger les personnes et les biens.

Le système d'endiguement de la Grande-Plage de Gâvres protège un secteur à fort enjeux humains. L'Etat a recensé de nombreuses habitations et un camping dans la zone protégée.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Risques et prévention	Fiche 8

La préservation du système d'endiguement de la Grande Plage est primordial afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en arrière de la zone et d'améliorer la résilience de la commune (la liaison unique de la presqu'île est coupée en cas de défaillance des ouvrages).

Planification

La commune de Gâvres dispose des documents ci-dessous :

- Un plan de préventions des risques (PPR) a été approuvé en décembre 2010 ;
- Deux Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), l'un concernant la grande plage de Gâvres, l'autre la petite mer de Gâvres ;
- Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et DICRIM arrêtés par le maire ;
- Une réserve communale mise en place ;
- Information de la population sur risques naturels majeurs (article L125-2 du CE) ;
- Affichage des consignes de sécurité du DICRIM (article L125-2 du CE) ;
- La digue de la Grande Plage qui s'étend du camping municipal jusqu'au parking du cimetière, a été classée le 18 mars 2015 au titre du décret 2007-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Mesures de prévention


La commune de Gâvres constitue un site pilote au niveau départemental pour l'élaboration du schéma de prévention des risques naturels. Un schéma sera ensuite réalisé sur l'ensemble du trait de côte du département du Morbihan. Les mesures suivantes ont été prises :

- Mise en place du Schéma de Prévention des Risques Naturels (SPRN)
- Mise en place du Schéma de Prévention du Littoral suivi d'un Comité de Pilotage
- Etude de protection de Gâvres menée par Cap L'Orient agglomération s'inscrit dans le volet Protection/Mitigation du schéma de prévention.

Ces études ont permis d'identifier des solutions concrètes d'aménagement qui ont été réalisées en 2012 :

- réalisation de deux épis accompagnés d'un rechargement en sable sur la Grande Plage de Gâvres et sur l'anse de Goërem.
- reconstruction d'une partie du perré de Porh Puns,
- mise en place de deux dalots anti retour sous sur la route du polygone afin d'évacuer rapidement les eaux liées à une éventuelle submersion marine .

Depuis les travaux, les nombreuses études et suivis engagés par Lorient Agglomération sur le littoral de Gâvres ont permis d'améliorer sensiblement la connaissance du fonctionnement sédimentologie et morphologique de la Grande-Plage in situ.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Risques et prévention	Fiche 8


Carte de présentation du risque



La zone à risque court sur une centaine de mètres.

En cas de rupture de la route D158, il existe une route de détournement pour la circulation.

Si la rupture du tombolo et de la route se produit en dehors de la section A-B comme indiquée sur le schéma, la route de détournement ne sera d'aucun secours, la commune sera belle et bien isolée du continent.


	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Scenarii	Fiche 9

Scenarii

Pour l'élaboration du plan de secours de Gâvres, plusieurs scénarii sont à considérer :

1. Rupture de la liaison routière, quelle qu'en soit la raison, avec le continent pendant une courte durée, quelques jours.
2. Rupture de la liaison routière, quelle qu'en soit la raison, avec le continent pendant une longue durée, plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Ces 2 scénarii ont des effets différents sur l'activité économique, sociale et touristique de la commune en impactant directement les réseaux d'approvisionnement et les flux de personnes et de marchandises.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Activation et levée du plan	Fiche 10

Activation et levée du plan

ACTIVATION DU PLAN

Le plan de secours de Gâvres est activé par le préfet du département de 2 manières :


- soit de sa propre initiative vu les informations à sa disposition,
- soit à la demande du maire de la commune.

LEVÉE DU PLAN

De même, le plan de secours de Gâvres est levé, c'est à dire mis en sommeil, par le préfet de 2 manières :

- soit de la propre initiative du préfet,
- soit à la demande du maire de la commune

Lorsque le plan de secours de Gâvres est levé, le maire de la commune garde toute latitude pour maintenir ou pas l'activation du Plan Communal de Sauvegarde et l'emploi ou pas de la réserve de sécurité civile.

 <i>Préfet du Morbihan</i>	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
	Organisation du commandement	Fiche 11

Organisation du commandement

EN TEMPS NORMAL

Le maire de la commune est le directeur des opérations de secours (DOS). C'est lui le responsable des secours sur la commune.

Il est assisté en cas de crise par son équipe municipale et sa réserve de sécurité civile. Il active son PCS en cas de nécessité.

LORSQUE LE PLAN EST ACTIVE

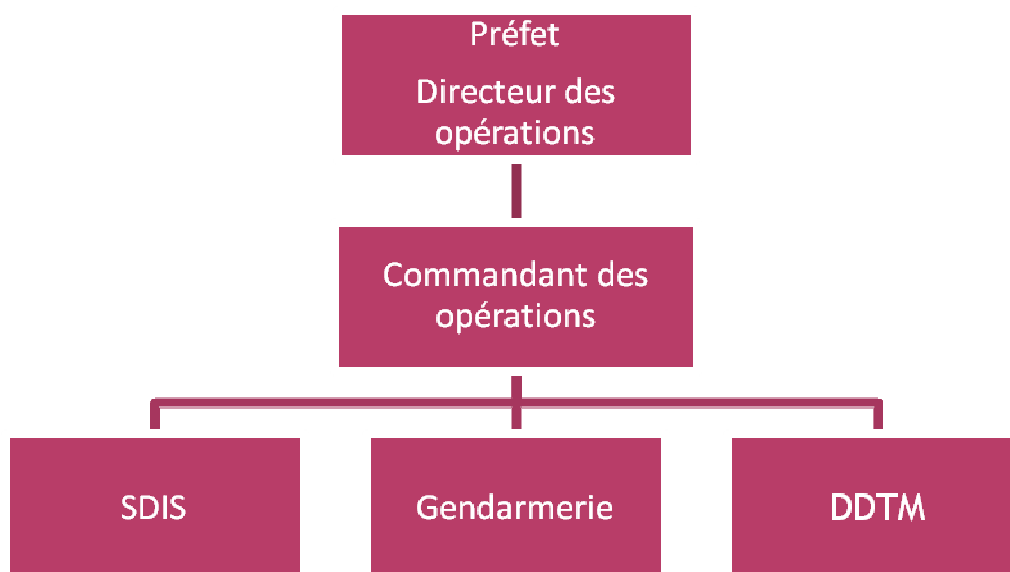
Le Préfet prend le rôle de directeur des opérations de secours(DOS).


Il peut déléguer cette fonction à une autre autorité préfectorale (sous préfet de Lorient ou une autre personne de son choix). Le DOS ou son représentant est au COD de la préfecture si celui ci est activé.

Il est secondé sur le terrain par le Commandant des Opérations de Secours (COS) qui est un officier des sapeurs pompiers.

Les rôles du DOS et du COS sont précisés dans le dispositif Orsec. Le COS a l'autorité opérationnelle sur tous les services d'ordre et de secours dans le cadre de ce plan.

Le COS ou son représentant sera au Poste de Commandement Opérationnel (PCO) installé soit en mairie de Gâvres si la route de contournement a été ouverte et permet l'accès routier à la commune, soit en sous préfecture de Lorient si l'accès routier à la commune est impossible.



	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Mesures à prendre	Fiche 12

Mesures à prendre

Dès l'activation du plan, le Cabinet du préfet ou le SIDPC :

- alerte la Gendarmerie et le SDIS ;
- informe la DMD ;
- informe la DDTM ;
- informe l' UT 56 ARS;
- informe le Conservatoire du Littoral;
- informe la sous préfecture de Lorient
- informe le COGIC ;
- active le COD en fonction de la situation ;
- renseigne le portail Orsec.

Le maire de la commune de Gâvres :

- active, si besoin, son PCS ;
- informe la population par tous les moyens de communications et d'informations à sa disposition (site internet, facebook, twitter, etc...) ;
- ouvre, en fonction de la situation, la route de détournement pour pallier à la D158 impraticable ;
- demande, si besoin, des moyens logistiques supplémentaire via la préfecture ;
- recense les personnes « fragiles » devant être évacuées d'urgence.

Le Conseil Départemental

- Prend un arrêté réglementant la circulation sur la RD 158 et met en place la signalisation en conformité. La circulation sera autorisée aux seuls riverains ou services de secours.
- Informe la préfecture du lancement et régulièrement de l'avancement des travaux de réparation de la zone endommagée et de la date prévisible de la mise en service de la voie routière.


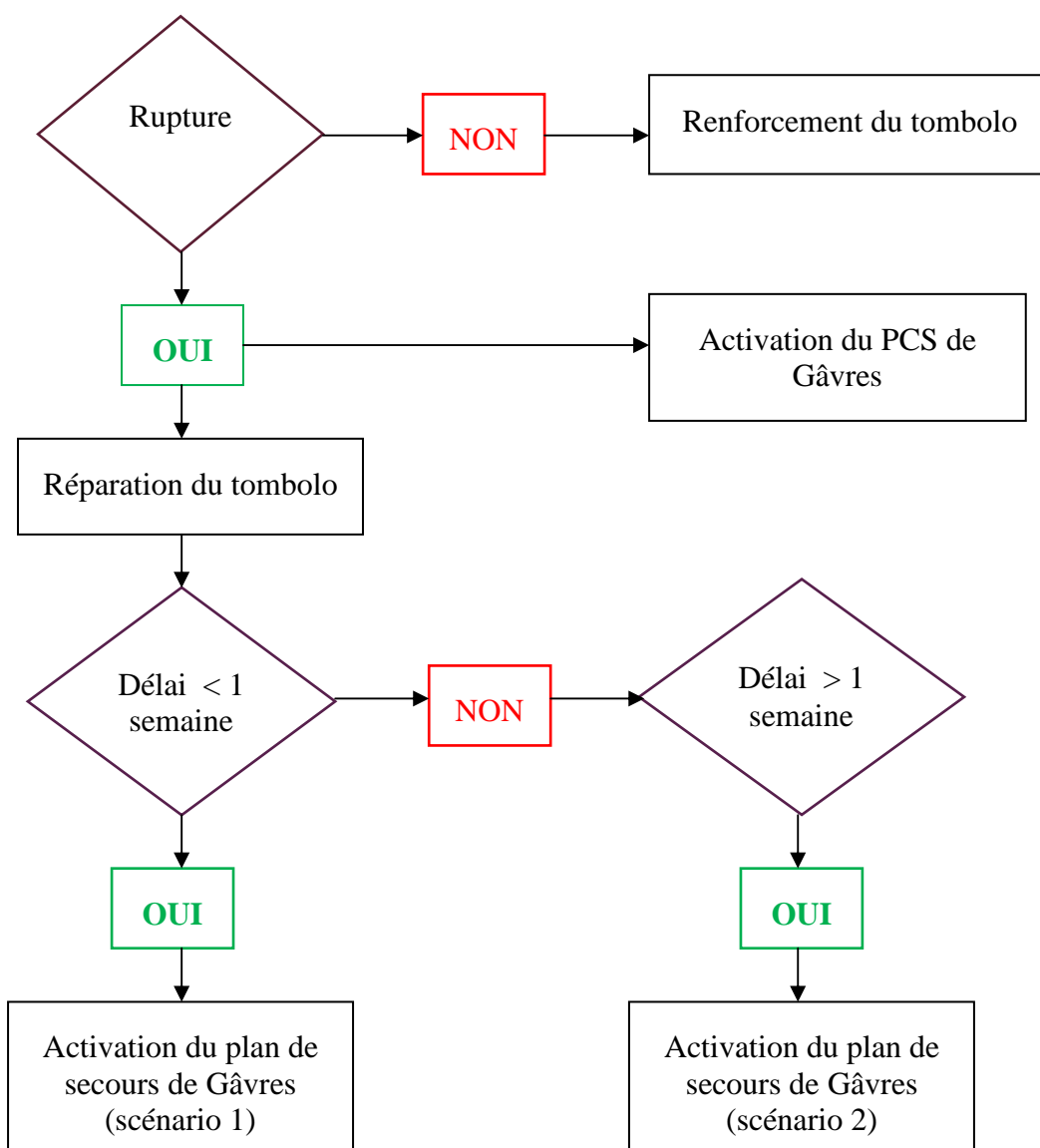

 <i>Préfet du Morbihan</i>	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
	Schéma d'alerte	Fiche 13

Schéma de décision

Risque de rupture du tombolo : alerte transmise par la mairie, un témoin, la DDTM ou le Conservatoire du littoral.



	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Réseaux	Fiche 14

Les réseaux

Réseau d'eau potable

La ville est alimentée par une canalisation d'eau potable venant de Port Louis en passant sous la petite mer de Gâvres.

Une dégradation du tombolo, voire sa disparition, coupant la commune du continent n'a aucune influence sur l'approvisionnement en eau de Gâvres.

Réseau électrique

La ville est alimentée par un câble électrique venant de Riantec en passant sous la petite mer de Gâvres.

Même conclusion que précédemment, une dégradation du tombolo, voire sa disparition, coupant la commune du continent n'a aucune influence sur l'approvisionnement électrique de Gâvres.

Réseau des transmissions

La ville est raccordée à Port Louis par une ligne téléphonique en passant sous la petite mer de Gâvres. De plus, des émetteurs sur place assurent la transmission de la téléphonie mobile

Même conclusion que précédemment, une dégradation du tombolo, voire sa disparition, coupant la commune du continent n'a aucune influence sur le réseau des transmissions.

Réseau des eaux usées

Les eaux usées de la commune sont traitées directement sur la presqu'île dans des bassins lagunaires. Il n'y a pas de conduite des eaux usées vers l'extérieur de la commune.

Même conclusion que précédemment, une dégradation du tombolo, voire sa disparition, coupant la commune du continent n'a aucune influence sur le réseau des eaux usées.

Réseau de ramassage des ordures ménagères


Une dégradation du tombolo, voire sa disparition, coupant la commune du continent empêcherait l'évacuation de ces déchets par voies routières.

Les ordures ménagères sont ramassées une fois par semaine sur la commune et envoyées par la route vers un centre de traitement des déchets.

En cas d'utilisation de la route de contournement, l'évacuation des ordures ménagères s'effectuera par cette voie. Si par contre l'accès routier au continent est impossible et que la commune se trouve de fait isolée, les ordures seront soit stockées à un endroit à prévoir, soit prises en charge dans une barge en vue de leur transport vers le port de Lorient.

Réseau de transport de marchandises

Idem que précédemment. Toutefois, le port de Gâvres n'est pas doté d'installations permettant le déchargement de grosses marchandises.

 <i>Préfet du Morbihan</i>	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
	Réseaux	Fiche 14

Réseau de transport de personnes

Le transport de personnes de la commune vers le continent et vice versa s'effectue par voie routière et maritime.



Deux cas de figures sont à considérer :

1. soit la route de contournement a été ouverte et permet la circulation entre la commune et le continent, il n'y a dans ce cas pas de problème particulier ;
2. soit l'accès routier à la commune est impossible, coupant ainsi la commune du continent, le transport de personnes ne peut se faire que par voie maritime avec le bateau bus.

Réseau d'alimentation


Ce flux dépend fortement de l'état du réseau de transport de marchandises cité précédemment.

Réseau de carburants

Il n'existe pas de stations d'essence à Gâvres, ni pour les véhicules ni pour les bateaux. Les habitants dépendent entièrement de l'approvisionnement sur le continent. La station service la plus proche est à Plouhinec.

Etat récapitulatif des risques réseaux

Réseaux	Incidence d'un isolement de la commune	
	Courte durée	Longue durée
Réseau d'eau potable	Pas d'incidence	Pas d'incidence
Réseau électrique	Pas d'incidence	Pas d'incidence
Réseau des transmissions	Pas d'incidence	Pas d'incidence
Réseau des eaux usées	Pas d'incidence	Pas d'incidence
Réseau de ramassage des ordures ménagères	Gène passagère	Nécessite une évacuation
Réseau de transport de personnes	Gène passagère	Nécessite une réorganisation
Réseau de transport de marchandises	Gène passagère	Nécessite une réorganisation
Réseau d'alimentation	Gène passagère	Nécessite une réorganisation
Réseau de carburants	Sans objet	Sans objet

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Sites sensibles	Fiche 15

Les sites sensibles

EHPA : Résidence « Stiren er Mor »

Il existe un « Établissement d'hébergement pour personnes âgées » (EHPA) sur la commune de Gâvres. Il est situé rue de l'église et compte un effectif total de 106 personnes (patients + agents). Sur l'ensemble des patients, près d'une dizaine ne sont pas autonomes. Il n'y a pas nécessité d'évacuer les patients sur une autre structure sur le continent, les patients peuvent être traités sur place.

Pharmacie

Il n'existe qu'une seule pharmacie sur la commune, la pharmacie « Guéguen Michel », située avenue des sardiniers.

Ecole

Il n'existe qu'une école publique à Gâvres, dénommée « ANITA CONTI » et située au 42 avenue des sardiniers avec 35 élèves (maternelle et primaire).

Centre de Secours

Il n'y a pas de sapeurs pompiers à Gâvres. Même si le centre de secours de Port-Louis est le plus proche, c'est bien le centre de secours de Plouhinec qui défend la commune.


Afin de faire face aux risques courants sur la commune et particulièrement en cas de conditions météo particulièrement défavorables, le SDIS devra miser sur une vigilance de Météo France pour anticiper et pré positionner des moyens.

Le port de Gâvres

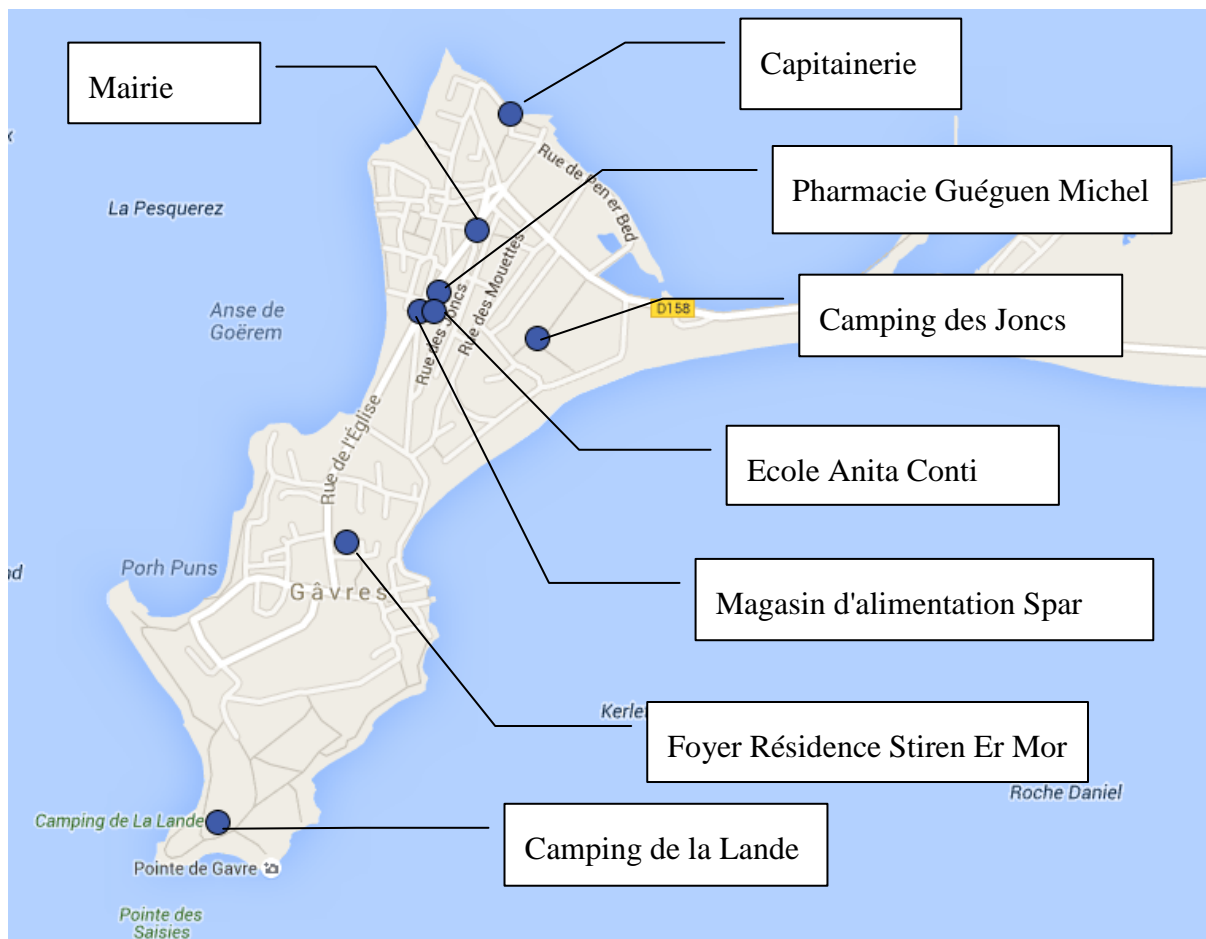
L'exploitation du port de Bangrave à Gâvres est confiée à la société Sellor (Lorient Agglo).


C'est la CTRL (Lorient Agglo) qui exploite la liaison maritime.

Le port ne dispose pas de moyens de déchargement, ni de grue ni de fenwick.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
Préfet du Morbihan	Sites sensibles	Fiche 15

Carte de localisation des sites



	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Conséquences de l'isolement	Fiche 16

Conséquences d'un isolement de la commune et solutions envisageables

Deux cas de figures sont à considérer :

1. soit la route de contournement a été ouverte et permet la circulation entre la commune et le continent, il n'y a, dans ce cas, pas de problème particulier, la commune n'est pas isolée par voie routière ;
2. soit l'accès routier à la commune est impossible, coupant ainsi la commune du continent, le transport de personnes et de marchandise ne peut se faire que par voie maritime.

(En 2008, une mauvaise condition météorologique eut pour conséquence une inondation d'une partie de la ville et une submersion de la RD158. Avec cette situation, la commune se trouve dans le 2^{ème} cas de figure, c'est-à-dire inaccessible.)

Voici ci-dessous les incidences probables sur l'état des flux et réseaux suite à une rupture de liaison routière avec le continent.


Scénario 1 : courte durée

Une isolation de la commune sur une courte durée a peu d'incidence en termes d'économie, hormis la gêne occasionnée sur les déplacements des habitants.

Scénario 2 : longue durée

Si l'isolement de la commune vient à se prolonger, plusieurs difficultés risquent d'apparaître :


- les personnes travaillant sur le continent seront tributaires du bateau assurant la liaison maritime. Cette liaison par bateau est assurée aujourd'hui par la société « CTRL ».
- En cas d'accident, l'évacuation des blessés ne pourra se faire que par bateau ou par voie aérienne. Les zones d'atterrissage des hélicoptères se situent soit à Porh Puns, soit sur le stade.
- Les services au sein de l'EHPA « Résidence Stiren er Mor » seront, peut être, perturbés. En cas de difficultés, un déplacement des patients vers une autre structure peut s'avérer nécessaire. Toutefois, l'établissement ne dispose pas de plan d'évacuation de ses patients vers une autre structure sur le continent. Ni le « Plan Bleu », ni le « Plan Blanc » ne font mention d'une quelconque disposition dans ce sens.
- Si, à priori, il n'y a pas de difficulté pour les enfants de l'école « Anita Conti » située sur la commune, les autres enfants scolarisés et non pensionnaires sur d'autres communes ne peuvent regagner leurs domiciles à Gâvres que par bateau. Ne pouvant plus utiliser les bus scolaires pour rentrer chez eux, leur déplacement est à réorganiser.
- L'approvisionnement des magasins, supermarché et commerce en général devra se faire par liaison maritime. La commune utilisera tout le matériel communal à sa

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	PROCEDURE OPERATIONNELLE
<i>Préfet du Morbihan</i>	Conséquences de l'isolement	Fiche 16

disposition ou sollicitera les moyens logistiques du département ou des armées via la préfecture.

- La pharmacie « Guéguen Michel » située avenue des sardiniers, devra organiser son ravitaillement en fonction des moyens de liaison avec le continent. A défaut, la pharmacie devra disposer d'un stock adéquat de médicaments pour la population.
- L'activité touristique de la commune risque d'être beaucoup moins importante qu'en temps normal, voire nulle.

MISSIONS

 <i>Préfet du Morbihan</i>	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	MISSIONS
	Les missions	Fiche 17

Les Missions

Le Préfet du département

Les missions du préfet de département sont déjà décrites dans les dispositions générales du plan Orsec.

Il peut solliciter, via la Délégation Militaire Départementale, les moyens militaires afin de faciliter le transport des personnes et des biens entre la commune et le reste du pays.

Il active, en tant que de besoin, le COD.

Le maire de la commune

Dès l'activation du plan de secours de la commune,

- Le maire fait ouvrir si besoin la route de détournement permettant la circulation des véhicules.
- Il informe la population sur l'accessibilité de la commune par voie routière, terrestre et maritime.
- Il active, en tant que de besoin, son PCS
- Il recense les personnes « fragiles » devant être évacuées d'urgence.
- Il informe la préfecture, via la sous préfecture de Lorient, et le conseil départemental de l'état de la situation.
- Il met en place les équipements qui limitent la circulation publique sur les zones sensibles bordant la route de détournement.

Le Conseil Départemental

- Il prend un arrêté réglementant la circulation sur la RD 158 et met en place la signalisation en conformité. La circulation sera autorisée aux seuls riverains ou services de secours.
- Il met en place les panneaux d'information aux usagers et de police qui limite les autorisation de circulation.
- Il informe la préfecture et la commune du lancement et régulièrement de l'avancement des travaux de réparation de la zone endommagée et de la date prévisible de la remise en service de la voie routière.


Le SDIS

Dans le cadre d'une annonce de vigilance de météo France, après avoir été alerté de la dégradation du tombolo et sans attendre l'isolement effectif de la commune, le SDIS, accompagné des services compétents et de l'autorité municipale engagera un élément de reconnaissance et d'évaluation sur le terrain. Si le risque d'isolement de la commune est avéré, le SDIS engagera, sous réserve de leur disponibilité, les moyens prévus dans le plan ETARE relatif à la submersion marine de Gavres.

Il désigne un représentant au PCO.

L'ARS/ SAMU

Les missions de l'ARS et du SAMU sont déjà décrites dans les dispositions générales du plan Orsec.

	<i>PLAN DE SECOURS DE GÂVRES</i>	MISSIONS
<i>Préfet du Morbihan</i>	Les missions	Fiche 17

La DT56 ARS facilite, par son réseau et ses moyens, le transfert des patients vers une structure d'accueil dans le cas de leur évacuation.

Le Conservatoire du Littoral


Le conservatoire du Littoral n'a pas de mission particulière dans le cadre de ce plan. En effet, l'entretien et le plan de gestion de la route de détournement sont du ressort de la collectivité (Commune, Lorient Agglo et du département).

Autres services

Les missions des autres services, Gendarmerie, DMD, etc..... sont déjà décrites dans les dispositions générales du plan Orsec. Ces services n'ont pas de mission particulière dans le cadre de ce plan.

Y sont également décrites les missions du COD et du PCO qui n'ont pas lieu d'être rappelées.

Annexes

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	ANNEXES
<i>Préfet du Morbihan</i>	Annuaire	Fiche 18

Annuaire

	Tel	Fax
Mairie	02 97 82 46 55	02 97 82 13 89
Pharmacie Gueguen	02 97 82 42 36	
EHPA Résidence « Stiren er Mor »	02 97 82 55 26	
DT56 ARS	02 97 62 77 71	02 97 63 69 49
Capitainerie	02 97 82 47 29	
SDIS	02 97 54 56 18	
Sapeurs pompiers Lorient	02 97 87 33 18	
Sapeurs pompiers Port Louis	02 97 82 19 87	
Sapeurs pompiers Plouhinec	02 97 36 62 80	
Gendarmerie Lorient	02 97 64 27 17	
Gendarmerie Port Louis	02 97 82 46 19	
Hôpital Lorient	02 97 64 90 00	
EDF	08 10 33 33 56	
SAUR	08 11 46 03 11	
Gendarmerie maritime Lorient	02 97 12 40 67	
Magasin d'alimentation Spar	02 97 82 21 34	02 97 82 21 36



PLAN DE SECOURS DE GÂVRES

ANNEXES

Préfet de Morbihan

Liaison maritime

Fiche 19

Liaison maritime



LIGNE 13 GÂVRES Embarcadère-----PORT-LOUIS Locmalo


Horaires du lundi au samedi

5H	6H	7H	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H
	27	28	28	28	28	28	14	28	14	21	14	10	10	10	
	58	58	58	58	58	44		58	51	58	40	40	40		

Horaires Dimanche et jours fériés

5H	6H	7H	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H
				22	12	12	12	37	27	27	27	27	27	27	

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en cours de saison.

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	ANNEXES
<i>Préfet du Morbihan</i>	Plan de signalisation	Fiche 20

Plan de signalisation de gestion de la circulation




- 1 -  +  +  + 
 Point d'information avec possibilité de retournement

- 2 -  +  +  + 
 Point d'interdiction formelle

- 3 -  + 
 Coupure physique de la voie et signalisation de l'itinéraire de la déviation vers Gâvres

- 4 -  + 
 Coupure physique de la voie et signalisation de l'itinéraire de la déviation vers Plouhinec

	PLAN DE SECOURS DE GÂVRES	ANNEXES
<i>Préfet du Morbihan</i>	Fiche communale	Fiche 21

Fiche communale

Quelque soit le scénario envisagé, une fiche de procédure doit être insérée dans le Plan Communal de Sauvegarde de la commune. Cette fiche doit recenser les actions à effectuer par l'équipe municipale et permettre au préfet d'activer ou pas en fonction de la situation le présent plan de secours.

Voici ci-dessous une proposition de fiche d'actions à intégrer dans le Plan Communal de Sauvegarde.

En début de crise

- Informer la population de la rupture du tombolo et de la route
- Alerter la préfecture et la sous préfecture
- Activer le PCC

Pendant la crise

- Informer régulièrement la préfecture et les services (DDTM, SDIS, SAMU, Gendarmerie, etc...) sur les réparations en cours sur tombolo et la route D158.
- Mettre en œuvre tous les moyens d'informations et de communications de la commune (site internet, twitter, facebook, revue de presse, etc...)
- Ouverture de la route de détournement
- S'assurer du bon fonctionnement des réseaux (eau, électricité, téléphone, etc...)
- Mettre en œuvre la fiche 13 du PCS par le responsable population
- Demander éventuellement à la préfecture des moyens logistiques supplémentaires

Fin de crise

- Informer la population et les services sur le rétablissement de la circulation sur la D158
- Fournir à la préfecture toutes informations utiles pour le rapport de fin de crise.